

Chères collègues, chers collègues,

nous revenons vers vous pour vous faire partager un certain nombre d'informations :

1) Le [palmarès national du Concours national de la Résistance et de la Déportation session 2019-2021](#) est en ligne sur le site académique disciplinaire. L'académie de Lille remporte trois récompenses : un prix (travail individuel, lycée Robespierre d'Arras) et deux mentions (travail individuel, lycée Robespierre d'Arras et travail collectif, lycée la Croix Blanche de Bondues). Nous adressons toutes nos félicitations aux élèves lauréats, ainsi qu'à leurs professeurs.

2) Une journée de formation (prise en charge par la DAFOP) sera organisée le mardi 23 novembre 2021 au musée de la Résistance de Bondues afin d'aider les professeurs volontaires à préparer le Concours national de la Résistance et de la Déportation. Il reste des places (les professeurs qui ont participé à la même formation l'année dernière peuvent s'inscrire s'ils le souhaitent). Pour vous inscrire ou si vous avez des questions, veuillez envoyer un message à Stéphane Henry : stephane.henry@ac-lille.fr
Par ailleurs, la [brochure nationale](#) sur le thème 2021-2022 est désormais en ligne sur le site du Mémorial de la Shoah.

3) Les deux sujets de l'épreuve d'enseignement de spécialité HGGSP de la session de remplacement ("session de septembre") sont consultables sur le site académique histoire-géographie : [sujet du 9 septembre 2021](#) ; [sujet du 10 septembre 2021](#).

4) Dans le cadre du partenariat interministériel entre le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse, le ministère des armées ainsi que le ministère de l'agriculture et de l'alimentation, la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) du ministère des armées propose 3 [appels à projets](#) pédagogiques pour l'année scolaire 2021-2022 :

- « Les opérations extérieures, combattre, soutenir, honorer »
- « La guerre d'Algérie, une histoire militaire, des mémoires combattantes »
- « Marie Curie, les sciences et la guerre » (renouvellement de l'appel à projets année scolaire 2020-2021).

Les actions pédagogiques des écoles, collèges, lycées, en réponse à ces appels à projets pourront durant toute l'année scolaire 2021-2022 recevoir un soutien financier de la DPMA après avis favorable de la commission interministérielle de coopération pédagogique (CICP).

Nous vous souhaitons une très bonne semaine.

Bien cordialement,

Stéphane HENRY

pour l'équipe des IA-IPR histoire-géographie de l'académie de Lille : Catherine ASTOL, Patrick CABOCHE, Laura CARBONNIER, Mathieu CLOUET, Virginie HALLOSSERIE et Stéphane HENRY.